



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE COORDINATION SSI  
(SYSTEME DE SECURITE INCENDIE) RELATIF A  
LA RENOVATION DU CENTRE CULTUREL ET  
SPORTIF DU CENTRE GEORGES POMPIDOU**

**DÉCISION N° DM-22-261  
EN DATE DU 13 JUILLET 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 déléguant Monsieur Robin LOUVIGNE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives au cadre de vie, à la propreté, et aux mobilités.

**VU** le projet de la ville de Vincennes de rénover le centre culturel et sportif Georges Pompidou située au 142 rue de Fontenay à Vincennes pour lequel il est nécessaire de désigner un coordinateur SSI.

**CONSIDÉRANT** l'offre du bureau d'études technique spécialisé en matière de sécurité incendie Prévention Incendie dont le siège social est situé 16 rue de la Croix Faubin 75011 Paris 75017 Paris, qui est la plus avantageuse pour le lot n°3\_Système de Sécurité Incendie;

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat avec le bureau Prévention incendie représenté par Monsieur Zéli Roland, Chef de projet dument habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 4 400 € HT.

**DE FAIRE FACE**, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la  
propreté et des mobilités,

***Signé***

**Robin LOUVIGNÉ**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220713-lmc1H9939H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 13/07/2022  
Date de Publication : 13/07/2022